

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO ROUTES

CHAMBÉRY, LE 23 mars 2026

ROUTE DÉPARTEMENTALE N°1006

Cruet et Saint-Pierre-d'Albigny

> Restrictions de circulation les 4 nuits du 30 mars au 2 avril 2026

Le Département de la Savoie réalise des travaux de réfection de la chaussée sur la RD 1006, communes de Cruet et Saint-Pierre-d'Albigny.

Sur le secteur de Cruet : la circulation sera totalement interrompue les 4 nuits des lundi 30, mardi 31 mars, mercredi 1^{er} et jeudi 2 avril, chaque nuit de 20h à 6 h. En dehors de ces horaires, elle sera rétablie avec une limitation de vitesse à 50 km/h sur la zone de chantier.

Une déviation sera mise en place pour les deux sens de circulation :

- Pour les véhicules légers par Saint-Jean-de-la-Porte (RD 11, RD 201 et RD 201f)
- Pour les poids lourds par l'autoroute A43

Sur le secteur de Saint-Pierre-d'Albigny : la circulation sera totalement interrompue dans le sens Montmélian -> Albertville, du carrefour du pont Saint-Pierre à la sortie d'agglomération, les 4 nuits des lundi 30, mardi 31 mars, mercredi 1^{er} et jeudi 2 avril, chaque nuit de 20h à 6 h. En dehors de ces horaires, elle sera rétablie avec une limitation de vitesse à 50 km/h sur la zone de chantier.

Une déviation sera mise en place :

- Pour les véhicules légers dans le sens Montmélian -> Albertville par Saint-Pierre-d'Albigny et le lieu-dit Le Bourget (RD 911, RD 201 et RD 32)
- Pour les poids lourds par l'autoroute A43.

Suivant les conditions météorologiques, ces travaux pourront être décalés sur les jours suivants.

Vous pouvez retrouver l'information sur www.savoie-route.fr

